

Ville de Monthey
"Urbanisme, Bâtiments & Constructions"
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02 / F. 024 475 76 49
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 28 du 12.07.2019
Piliers du 12.07.2019
au 12.08.2019

Monthey, le 9 juillet 2019

N/réf. EC/gp

<p style="text-align: center;">INFORMATION PUBLIQUE AVANT-PROJET DE MODIFICATION PARTIELLE DU PLAN D'AFFECTATION DES ZONES, AU LIEU-DIT "LES MANGETTES"</p>
--

Conformément à l'article 33, alinéas 1 et 1bis de la loi cantonale du 23 janvier 1987 (LcAT) concernant l'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979, l'administration communale de Monthey soumet à information publique durant trente jours, soit du 12 juillet 2019 au 12 août 2019, l'avant-projet de modification partielle du plan d'affectation des zones (création d'une zone de protection de la nature d'importance communale sur une partie de la parcelle N° 2990), au lieu-dit "Les Mangettes".

Le dossier y relatif peut être consulté auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations peuvent être adressées par écrit au conseil municipal dans les 30 jours dès la présente publication.